



**MISSION CONJOINTE DE SOLIDARITE DE HAUT NIVEAU DE LA CEDEAO ET
DE L'UNION AFRICAINE POUR DES ELECTIONS CREDIBLES ET
TRANSPARENTES
AU BURKINA FASO
11-14 novembre 2020**

1. Dans le cadre de la diplomatie préventive de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union Africaine (UA) visant à promouvoir la tenue d'élections crédibles, transparentes et pacifiques au Burkina Faso, le 22 novembre 2020, une mission conjointe de haut niveau a séjourné au Burkina Faso du 11 au 14 novembre 2020. Elle s'inscrit dans le cadre du Protocole de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance, de la Déclaration de l'OUA/UA sur les Principes régissant les élections démocratiques en Afrique et de la Charte africaine de la démocratie des élections et de Gouvernance.
2. Cette Mission conjointe intervient à la suite des missions et réunions techniques préparatoires, de la validation et la publication des listes des candidats, de l'audit international du fichier électoral sur une base consensuelle et du démarrage de la campagne électorale.
3. La Mission conjointe est conduite par SEM Jean Claude Kassi Brou, Président de la Commission de la CEDEAO et l'Ambassadeur Minata Samaté Cessouma, Commissaire aux Affaires Politiques de l'Union Africaine et comprenait notamment le Général Francis Béhanzin, Commissaire aux Affaires politiques, paix et sécurité de la CEDEAO et SEM Tièna Coulibaly, Représentant résident de la CEDEAO au Burkina Faso. Elle vise à évaluer l'état de préparation des élections pour un scrutin crédible et pacifique.

4. Au cours de son séjour à Ouagadougou, la Mission conjointe a été reçue en audience par SEM Roch Marc Christian Kaboré, Président du Faso qui lui a exprimé sa gratitude pour la manifestation de la solidarité africaine au Burkina Faso et assuré de l'engagement du Gouvernement pour la tenue d'élections crédibles et transparentes le 22 novembre 2020.
5. La Mission a également été reçue par les Ministres en charge des Affaires étrangères et de la coopération, de l'Intégration africaine et des Burkinabè de l'extérieur, de la Sécurité ainsi que par les Présidents du Conseil Constitutionnel et de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI). En outre, la Mission a eu des échanges avec les responsables de partis politiques, les Ambassadeurs africains et européens accrédités auprès du Burkina Faso ainsi que le Système des Nations unies.
6. La Mission a tenu à condamner fermement les dernières attaques terroristes perpétrées contre les forces de défense et de sécurité. Elle a présenté ses condoléances aux autorités et aux familles endeuillées et souhaité prompt rétablissement aux blessés.
7. La Mission conjointe s'est félicitée des efforts importants consentis par les autorités nationales ainsi que tous les acteurs politiques pour l'obtention d'un consensus sur les questions majeures relatives au processus électoral notamment l'audit du fichier électoral. Ce consensus a abouti à la signature d'un pacte de bonne conduite le 26 octobre 2020. La délégation a également salué les dispositions prises par les autorités pour faciliter le vote des personnes déplacées et de la diaspora.
8. La Mission conjointe invite les Autorités burkinabè a continuer à prendre les dispositions nécessaires pour la sécurisation du processus électoral en particulier des candidats à la présidentielle. Elle exhorte la CENI à continuer à travailler avec tous les acteurs sociopolitiques pour assurer des élections consensuelles. En outre, la Mission invite l'ensemble des parties prenantes à poursuivre les efforts en vue de prendre en compte des mesures barrières pour contenir la propagation de la pandémie à la Covid-19.



9. La Mission conjointe réitère le soutien de la CEDEAO et de l'Union Africaine au peuple et aux Autorités du Burkina Faso. Elle indique que la CEDEAO et l'Union Africaine déploieront des Missions d'observation électorale pour accompagner le processus en cours.
10. La Mission conjointe remercie les Autorités burkinabè pour l'accueil chaleureux et fraternel ainsi que pour toutes les facilités mises à sa disposition tout au long de son séjour.

Fait à Ouagadougou, le 14 novembre 2020

La Commission de la CEDEAO
La Commission de l'Union Africaine

